

Le ton agressif de Mercredi entraîne une vive réplique

Norman DELISLE Québec (PC)

L'agressivité a marqué le témoignage hier du chef des Premières nations Ovide Mercredi devant la commission parlementaire de l'Assemblée nationale qui étudie la souveraineté du Québec.

La comparution attendue du chef amérindien et de sa suite d'une cinquantaine de personnes a mal commencé quand le président de la commission, Guy Bélanger, député libéral de Laval-des-Rapides, lui a interdit d'entrer dans la salle avec un tambour traditionnel.

Il a fallu quarante minutes de négociations avant que le groupe équipé de son tam-tam puisse finalement pénétrer dans la salle où siège la commission et exécuter une danse rituelle.

M. Bélanger a finalement accepté en soulignant que cette permission allait «à l'encontre des traditions parlementaires» mais qu'il s'agissait d'un «geste de bonne volonté».

Par la suite, M. Mercredi a lu son mémoire dont plusieurs points ont fait sourcilier les députés membres de la commission. Entre autres, les Premières nations:

- contestent le droit du Québec à l'autodétermination à moins que ne soit reconnu préalablement celui des Amérindiens;
- mettent en doute l'intégrité du territoire québécois;
- promettent d'ameuter la communauté internationale si les Québécois tiennent un référendum sans avoir réglé le problème autochtone;
- refusent de reconnaître le Québec comme formant un peuple pourvu du droit à l'autodétermination.

Le discours de M. Mercredi était par ailleurs ponctué de plusieurs expressions très dures pour les Québécois. Il a parlé des «politiques répressives» du Québec qui continue à «coloniser» les autochtones. «L'oppression, qu'elle nous soit infligée en français ou en anglais, est toujours l'oppression. La domination est la domination. Cer-

tains pouvoirs fédéraux et provinciaux ont été exercés de façon injustifiables», a-t-il dit.

Réplique cinglante

L'intervention du chef Mercredi lui a attiré une réplique cinglante du député péquiste de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard.

M. Brassard a qualifié le mémoire autochtone de «provocateur, truffé de remarques incendiaires et méprisant pour le peuple québécois.»

«J'en arrive à me demander si on n'est pas en face d'une stratégie qui vise à dévaloriser et démolir l'aspiration à la souveraineté des Québécois dans le but d'obtenir du gouvernement fédéral des propositions intéressantes», a déclaré le député péquiste.

De fait, le chef autochtone était accompagné d'une conseillère juridique, Mme Mary Ellen Trepel, qui a travaillé récemment au bureau du sous-ministre fédéral des Affaires indiennes.

Le traitement accordé aux autochtones par le Québec «n'a pas toujours été exemplaire» mais, à bien des égards «est comparable à ce qui se fait ailleurs et même est à l'avant-garde», a dit M. Brassard.

Des exemples

Il a cité comme exemple l'adoption d'une Loi sur l'administration régionale crie, qui concède une large autonomie gouvernementale aux Cris. Il a également parlé de l'hôpital de Kahnawake géré par cette communauté locale, et même de l'enseignement en langue crie assuré par le Québec alors que sous la gouverne fédérale, seule la langue anglaise était enseignée dans le nord du Québec.

M. Brassard a par ailleurs rappelé que tous les experts et juristes consultés par la commission avaient confirmé l'intégrité absolue du territoire québécois. «Le droit international est limpide et clair à ce sujet», a dit le député.

Quant au ministre responsable du dossier autochtone dans le gouvernement Bourassa, Christos Sir-

ros, il a admis lui aussi que la présentation «absolue du chef Mercredi a créé des remous non seulement chez les souverainistes mais pour l'ensemble du peuple québécois.»

Aux Amérindiens qui admettent mal l'existence du peuple québécois, M. Sirros, lui-même néo-québécois d'origine grecque, a rappelé que même les communautés culturelles au Québec ont «fait un choix collectif et décidé d'appartenir au peuple québécois.»

Le ministre a lancé un appel à la réconciliation. Il a aussi prodigué un conseil au leader autochtone: «Faites bien attention aux sensibilités de l'ensemble du peuple québécois» pour que le dialogue puisse se poursuivre.

À la fin de son intervention, le chef Mercredi est revenu à un ton plus conciliant, rappelant qu'il avait lui-même des ancêtres canadiens-français.

Il a invité le premier ministre Robert Bourassa à participer au Forum organisé ce printemps sur les droits des autochtones.



Le chef amérindien Ovide Mercredi et sa suite ont pu finalement entrer avec leur tam-tam, mais par permission très spéciale.

Le chef des Premières nations se retrouve isolé

Huguette YOUNG Ottawa (PC)

Le chef national de l'Assemblée des Premières nations Ovide Mercredi s'est trouvé isolé hier au sujet de sa position sur la société distincte du Québec.

Les trois autres groupes autochtones nationaux se sont distancés des propos de M. Mercredi en soulignant qu'ils appuyaient la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise. Et ils ne tiennent pas nécessairement à ce vocable. C'est le principe de la chose qui les intéresse.

«Si nous pouvons être reconnus dans le préambule de la constitution comme l'un des trois peuples

fondeurs du Canada, nous ne demandons pas plus que cela», d'insister le président du Conseil national des autochtones, Ron George.

Lundi, M. Mercredi avait créé tout un émoi en déclarant devant la commission Beaudoin-Dobbie que les autochtones réclamaient comme le Québec la reconnaissance comme société distincte et le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale. À ses yeux, cette reconnaissance conférerait aux autochtones des pouvoirs étendus dans pratiquement toutes les sphères d'activité économique et politique.

Hier, toutefois, les autochtones avaient adopté un ton plus conciliant.

«Nous ne nous opposons pas à la reconnaissance du Québec comme société distincte, a précisé M. George. Nous l'appuyons. Nous sommes prêts à faire un pas de plus pour octroyer des pouvoirs particuliers au Québec. Nous sommes prêts à faire reconnaître notre place particulière en utilisant d'autres termes que ceux utilisés par le Québec.»

Sans blâmer qui que ce soit, M. George a souligné que le Conseil national des autochtones refusait de se laisser entraîner dans un faux débat opposant autochtones et Québécois au sujet du concept de la société distincte.

Rosemarie Kuptana, la prési-

dente de la plus grande association des Inuit, la Inuit Tapirisat du Canada, a souligné pour sa part que les Inuit constituaient eux aussi des sociétés distinctes au Canada. Les Inuit n'ont cependant aucunement l'intention de bloquer les aspirations des Québécois, a-t-elle insisté.

«Nous sommes souples sur le libellé de ce concept, mais nous ne dérogerons pas quant au principe», a-t-elle précisé.

Chez le Conseil national des Métis, le porte-parole Norm Evans a fait savoir que les Métis ne s'opposaient pas à ce que le Québec soit reconnu comme société distincte en autant que cela n'empiète pas sur leurs droits.

Joyeuse Saint-Valentin!

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 16 FÉVRIER 1992



JUS DE FRUITS OASIS
1 L
3/3,27 \$ Sans le bon

3/2,87

Avec le bon dans notre circulaire



LÉGUMES
Canada de fantaisie
DEL MONTE
284 ml

2/1,00



CATELLI Spaghettini
500 g

59¢

PÂTES ALIMENTAIRES
Macaroni coupe-long, Spaghettini, Vermicelle long
CATELLI
500 g



POULET SURGELÉ
Catégorie Canada Utilité
Moins de 2 kg

89¢

1,96 \$/kg



OEUFS
Calibre moyen Canada "A"
IGA
Dz.

97¢

1,37 \$ Sans le bon



BROCOLI
Produit des États-Unis
Grosreur 14 Ch.

59¢

Votre

IGA

marque de certification d'IGA Canada Ltée

affilié à
Hudon et Deaudelin Ltée

DES PRIX D'ENTREPÔT SEMAINE APRÈS SEMAINE

SUR DES CENTAINES DE PRODUITS DANS TOUS LES RAYONS

les Duraprix IGA

AUGMENTEZ VOS ÉCONOMIES EN ACHETANT LES PRODUITS IDENTIFIÉS SOUS L'APPELLATION "LES DURAPRIX IGA"

Il y a un supermarché IGA près de chez vous!	RICHMOND Coopérative des Consommateurs de Johnson 555, rue Craig	THETFORD MINES Coopérative IGA 520, boul. Smith S	SHERBROOKE Supermarché IGA 1541, rue Dorval	COOKSHIRE Supermarché IGA Cookshire Inc. 115, rue Principale	ST-ÉLIE D'ORFOND Supermarché Climat 1085, Route 220	COATICOOK Act Ashames Coaticook 285, rue Child	SHERBROOKE Supermarché IGA 2530, rue Galt ouest	PLESSISVILLE Co-op I.G.A. 1971, rue Blodreau	ROCK ISLAND Marché Beuchard Inc. 18, rue Principale	DISRAËLI Supermarché B. Gagnon Inc. 125, rue Champlain	KNOWLTON Supermarché Beaudry Inc. 472, rue Principale	EAST ANGUS Supermarché Angus Inc. 150, rue East Angus	VALCOURT Le Bee Supermarché (1990) Inc. 1038, rue St-Joseph	FLEURIMONT Ashames Plus Fleurimont 2240, rue King Est	BROMPTONVILLE Marché Catagnovoy Bromptonville Inc. 22, rue St-Joseph	MAGOG MARCHÉ COUTURE ET ROY INC. 231, rue Sherbrooke MAINTENANT OUVERT
--	--	---	---	---	--	---	---	--	---	---	--	--	---	--	---	---

National

Bouchard n'interdira pas les implants mammaires au gel de silicone

Huguette YOUNG Ottawa (PC)

Le ministre de la Santé et du Bien-être social Benoît Bouchard refuse pour l'instant d'interdire la vente et la distribution des implants mammaires au gel de silicone au Canada.

M. Bouchard a fait cette mise au point hier à la suite de la publication de volumineux rapports du fabricant américain d'implants Dow Corning. Cette société a révélé que les implants mammaires au gel de silicone pouvaient entraîner des problèmes médicaux même si elle avait assuré les médecins du contraire.

La compagnie admettait qu'elle était au courant de résultats suspects depuis une vingtaine d'années. Elle ajoutait qu'il n'était pas possible de conclure sans l'ombre d'un doute que ces implants étaient liés au cancer.

Outrée du laxisme du gouvernement fédéral, la chef libérale adjointe Sheila Copps a remis en question la compétence de M. Bouchard hier aux Communes. En cas de doute, a-t-elle avancé, le ministre devrait interdire ces implants au lieu de protéger les fabricants.

La députée néo-démocrate Dawn Black a souligné en Chambre que le ministre avait maintenant toutes les preuves en main pour interdire la vente de ces prothèses au gel de silicone.

Le ministre Bouchard a répondu qu'il n'avait pas encore eu la preuve

que ces prothèses étaient néfastes pour la santé.

«Il n'existe aucun avis médical comme quoi les implants mammaires qui ont été utilisés ont été dommageables pour la santé des femmes», a déclaré le ministre à sa sortie des Communes.

M. Bouchard a déclaré qu'il n'hésiterait pas à poursuivre le fabricant Dow Corning en justice si le ministère avait été induit en erreur.

«Si j'ai le moindre doute, s'il y a des raisons de croire que les renseignements qui nous ont été fournis étaient erronés, nous agirions immédiatement. Si je dois saisir les tribunaux de cette affaire, je le ferai.»

M. Bouchard a ajouté qu'il préférerait pour l'instant s'en tenir à l'avis du corps médical.

En novembre, il a annoncé un moratoire de 45 jours sur la vente et la distribution de prothèses mammaires au gel de silicone.

L'Association des spécialistes en chirurgie plastique et esthétique du Québec a aussitôt annoncé qu'elle recommandait à ses membres d'en faire autant. Ce geste est toutefois volontaire.

Mme Copps, épaulée de la chef néo-démocrate Audrey McLaughlin, a conclu à l'unisson que le gouvernement fédéral aurait interdit l'usage de ces prothèses depuis longtemps si une femme occupait le poste de ministre de la Santé.

«Nous sommes allés en classe économique et c'est ce qui nous a sauvé la vie»

Les quatre morts et la plupart des blessés du train voyageaient en première classe

Coteau-du-lac (d'après PC)

Les débris du camion qui est entré en collision avec un train de Via Rail, hier près de Valleyfield, dans une tragédie qui a fait quatre morts, ont été projetés sur plusieurs mètres de distance, des deux côtés de la voie ferrée. La cabine du camion se trouvait dans un fossé, à quelques mètres du passage à niveau où s'est produit l'accident. Quelques 20 mètres plus loin se trouvait la remorque.

Certains passagers du train se comptaient chanceux. L'un d'eux, John Pagan, ex-fonctionnaire de la Ville de New York, remerciait sa femme de l'avoir convaincu de voyager en classe économique. C'est que les quatre victimes prenaient place dans la première voiture, celle de la première classe.

«Nous avions discuté avant le départ: je voulais voyager en première classe, ma femme non. Finalement nous sommes allés en classe économique et c'est ce qui nous a sauvé la vie». M. Pagan a cependant perdu toute sensibilité dans son pouce droit à la suite de la collision.

Après l'accident, des curieux de la région arpentaient le secteur de la tragédie, le long de la voie ferrée, pointant du doigt ce qu'ils voyaient.

Le porte-parole de Via Rail, Paul Raynor, a précisé que les quatre morts et la plupart des blessés voyageaient en première classe. Il y avait 19 passagers dans la voiture de première classe, la première derrière la locomotive, et 79 passagers dans les trois voitures suivantes.

Il a déclaré qu'après avoir été examinés à l'hôpital, les passagers qui n'ont pas été blessés étaient transportés là où ils souhaitent se rendre, par le moyen de transport le plus rapide, autocar, train ou taxi.

Le porte-parole a aussi indiqué que le passage à niveau où est survenu l'accident était protégé, qu'il y avait des feux de signalisation et peut-être une barrière, mais qu'il



Des passagers sont évacués du train après la collision.



Des hommes inspectent le camion qui a été happé par le train.

revenait au Bureau canadien de la sécurité dans les transports de déterminer s'ils étaient en bon état de marche.

Via a mis sur pied une ligne téléphonique spéciale pour les amis et les parents des passagers du train accidenté.

Le dernier accident ferroviaire ayant fait plusieurs victimes remonte à février 1986, quand un convoi de Via et un train de marchandises de CN Rail sont entrés en collision près de Hinton en Alberta. Vingt-trois personnes avaient été tuées.

Averse de neige

Mme Helen Blythe, de Hamilton, qui avait rendu visite à sa fille à Montréal, a raconté qu'elle venait de regarder par la fenêtre et de faire remarquer à sa voisine qu'il neigeait abondamment, quand l'accident s'est produit. «La visibilité était absolument nulle, a-t-elle dit. C'est après que c'est arrivé. J'ai eu l'impression que le camion passait à travers le train, alors on s'est baissées.»

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
05444391
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

CLUB Multi points

31010

POUR LA ST-VALENTIN

Le cadeau idéal à un amour de p'tit prix



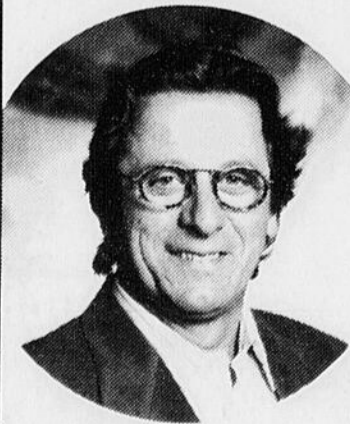
ANAÏS ANAÏS
Eau de toilette
Vaporisateur
50ml

24.99

JEAN COUTU

Limite 3 par client. Valable du 12 au 14 février 1992, ou jusqu'à épuisement de la marchandise dans les succursales participantes seulement.

ON ME DEMANDE SOUVENT COMMENT LUNETTERIE NEW LOOK PEUT OFFRIR 2 PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES, VERRES ET MONTURES, POUR LE PRIX D'UNE.



C'est très simple: en évitant les intermédiaires.

La plus importante enseigne québécoise de l'optique importe et distribue elle-même tous ses produits et possède ses propres laboratoires et centres de traitement de lentilles.

Le 2 pour 1 s'applique sur tous les produits sans exception, incluant les plus grandes marques exclusives.

Examens de la vue sur place par des optométristes.

Nous acceptons également les prescriptions de l'extérieur.

La T.P.S. ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

LUNETTERIE
NEW LOOK

SHERBROOKE
Galeries Quatre-Saisons
565-3632

Carrefour de l'Estrie
822-4747

DRUMMONDVILLE
Les Promenades Drummondville
478-4171

ST-HYACINTHE
1280, des Cascades Ouest
774-7188

ÉGALEMENT À

MONTRÉAL

LAVAL

POINTE-CLAIRE

GREENFIELD PARK

ROSEMONT

QUÉBEC

SAINTE-FOY

LÉVIS

TROIS-RIVIÈRES

CHICOUTIMI

RIMOUSKI

GATINEAU

Vivre

Un appel aux valeurs du passé pour sauver les jeunes du suicide

André ALLARD Sherbrooke

Tant que certaines valeurs du passé ne referont pas surface, la société demeurera mal en point et les jeunes, privés d'affectivité, seront attirés par une porte de sortie fatale: le suicide.

Telle est la réflexion livrée hier soir par l'écrivain et professeur Maurice Champagne-Gilbert, devant plus d'une centaine de personnes réunies à l'École Le Triolet de

Sherbrooke, pour un souper-bénéfice organisé par la Fondation J.E.V.I.

«J'ai intitulé cette conférence "Le complot pour la vie". C'est le complot du respect pour la vie, du oui pour la vie, de la passion et de la folie de la vie. C'est le complot du bon sens. Du sens des valeurs.»

Pour l'éducateur, «la meilleure façon de parler du suicide, surtout si on croit qu'on peut le prévenir, c'est de parler de la vie».

Grand coupable

Connu notamment pour sa contribution dans les comités des droits de la personne et des droits de la jeunesse, M. Champagne-Gilbert identifie le grand coupable du suicide d'un jeune à tous les jours, au Québec: la misère affective, engendrée par la disparition des valeurs fondamentales telles le respect, la charité, le civisme, la détermination et la rigueur personnelles, mais surtout: l'amour.

«Il faut se rassembler collectivement, se tenir les coudes pour mettre de l'ordre dans nos valeurs. Même si ça a l'air traditionaliste et passéiste, j'en suis là. Je ne veux pas revenir à un passé religieux, mais la société laïque n'a pas trouvé de moyens motivants comme l'Église de mon enfance en avait.»

Rôles importants

Maurice Champagne-Gilbert a insisté à plusieurs reprises sur l'importance du rôle des parents et des professeurs, «les deux plus importants métiers du monde».

«Depuis peut-être 20 ans, on a le



Maurice Champagne-Gilbert

mépris facile pour la famille et le couple», a-t-il indiqué. «Dans cette crise de libéralisme, deux valeurs ont été évacuées, les modèles et la stabilité. Les jeunes nous le disent eux-mêmes dans les enquêtes, ils ont besoin de modèles d'adultes qui se tiennent et de stabilité familiale.»

Interrogé par La Tribune, à savoir si le suicide chez les jeunes n'était pas en grande partie causé par leur désespoir face à un avenir sans issue, M. Champagne-Gilbert a répondu: «Il y a une survalorisation de l'économique mais les valeurs affectives sont prioritaires. À preuve, le suicide, la violence et la délinquance se retrouvent autant dans les milieux riches que pauvres. C'est sûr qu'il est important d'avoir du pain et du travail, mais les jeunes qui vivent dans l'abondance sont eux aussi désœuvrés et on ne le dit pas assez.»

RETRAITÉ(E) UN NOUVEAU REMÈDE CONTRE L'ENNUI

Je n'ai plus l'ardeur de mes 20 ans. Mais j'aime voyager et me faire des amis. Je déteste la routine et ne supporte pas l'ennui. Oui, je veux voir du pays. L'été aux Îles ou en Gaspésie. Montréal en automne. L'hiver à Québec. Ailleurs au printemps. Choisir où. Choisir quand. Partout le même accueil souriant. Mais JE RÊVE. Attention! Je n'ai pas encore gagné le million! J'ai juste les moyens de me payer une chambre et la pension.

CHEZ VOUS, PARTOUT! CENTRE D'ACCUEIL 55 BROOKS enr.

Venez vite découvrir le tout nouveau réseau **CHEZ-VOUS, PARTOUT!** qui permet aux résidents(es) du CENTRE D'ACCUEIL de changer GRATUITEMENT de résidence, pour un escapade de fin de semaine ou des vacances de plusieurs semaines, au gré des saisons.

Si vous voulez reprendre contact avec vos parents et amis(es), ou simplement visiter d'autres régions, dans le confort et en pleine sécurité... Voici une occasion de vous offrir un tout nouveau style de vie, dans une résidence pleinement adaptée à tous vos besoins, à votre rythme et à un prix TRÈS abordable.



Composez immédiatement le (819) 822-0330 le jour et le (819) 563-0605 le soir pour prendre rendez-vous.

PORTES OUVERTES CHAQUE JOUR

Il nous fera plaisir d'aller vous chercher chez vous, si vous le souhaitez. 14:30 ET 19:30 HEURES

ACTIVITÉS DU MOIS POUR LES RÉSIDENTS SEULEMENT

<p>10 février Déjeuner gratuit au restaurant Chez Ti-Bob</p>	<p>16 février Party de la Saint-Valentin avec 70 animateurs, violonistes, chanteurs, guitariste, accordéoniste, imitateurs, conteur, etc.</p>	<p>ACTIVITÉS RÉGULIÈRES Danse en ligne, piano et chant, bingo, conditionnement physique. UNE VISITE VOUS CONVAINCRA!</p>
--	---	--

Notre résidence satisfait aux normes de la loi 120 du Ministre Côté. Une fois que la réforme sera en force, le(la) bénéficiaire en perte d'autonomie verra ses soins payés par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Comme la demande est très grande, nous vous invitons à être vigilant et à vous inscrire comme résident(e), afin de pouvoir bénéficier de cette réforme.

Le CENTRE D'ACCUEIL 55 BROOKS enr. est affilié au réseau **CHEZ-VOUS, PARTOUT!**

CARNET COMMUNAUTAIRE

«Ces femmes qui aiment trop»

Le Centre de santé des femmes Memphrémagog organise une rencontre du groupe soutien sur le thème «Ces femmes qui aiment trop» ce soir, de 19 h à 21 h 30, au 62, rue Principale ouest, à Magog. Inf.: 868-0302. Également, toutes les femmes anglophones de la région sont conviées à une réunion générale demain jeudi, le 13 février, à 19 h, au CLSC Alfred-Desrochers.

Astrologie et sexualité

Le Réseau d'appui aux familles monoparentales de l'Estrie tiendra une conférence demain jeudi, le 13 février, à 19 h 30, au CLSC-SOC, 50 rue Camirand, 2e étage, à Sherbrooke. «L'astrologie, relations amoureuses et sexualité» tel sera le thème de la rencontre animée par James Elliot, astrologue.

Clubs épargne-femmes

La société de développement des clubs épargne-femmes tiendra une soirée d'information demain jeudi, le 13 février, à 19 h 30, au 200, rue Belvédère nord, suite 3.07, à Sherbrooke.

Epilepsie Estrie

L'Association épilepsie Estrie organise une rencontre demain jeudi, le 13 février, à 19 h, au CLSC Gaston Lessard, 1200, rue King est, à Sherbrooke. Suzanne Valéry, conférencière invitée, parlera de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.

Le Burundi

Le Centre international de la pensée optimale organise une soirée d'échange culturel ayant pour thème «Le Burundi» le vendredi 14 février, à 19 h, au CLSC Gaston Lessard.

Au profit de la Fondation Charles-Bruneau

Les épouses des Chevaliers de Colomb des conseils 9086 Fleurimont et 10107 Sherbrooke organisent un souper-spaghetti, suivi d'une soirée rétro le samedi 15 février, à 18 h, au sous-sol de l'église Ste-Famille, rue Papi-neau, à Sherbrooke. Les profits de cette activité iront à la Fondation Charles-Bruneau.

La St-Valentin à Magog

Une ambiance romantique baignera le Centre communautaire de Magog au cours de la soirée du samedi 15 février alors que les membres du Club de l'âge d'or de Magog fêteront la St-Valentin. On ne se morfondra pas d'ennui car il y aura de la musique, des cadeaux, un goûter et surtout de la bonne humeur. De plus, un Valentin et une Valentine seront désignés par un tirage au sort.

Buffet à Wickham

À l'occasion de la St-Valentin, le Syndicat des agricultrices des secteurs Drummond et L'Avenir organise un buffet-conférence le dimanche 16 février, à compter de 11 h, au Centre communautaire de Wickham. Inf.: 394-3214, 398-6638, 395-4728.

Brunch à Ayer's Cliff

Pour souligner la St-Valentin, un brunch, préparé par les Fermières d'Ayer's Cliff, sera servi dimanche, le 16 février, entre 9 h 30 et 14 h, à la salle du chapitre local de la Légion royale canadienne.

Bénévoles demandés

Le Réseau d'amis(es) de Sherbrooke et des environs, organisme visant à briser la solitude des personnes âgées par des visites amicales et des téléphones réconfortants, est à la recherche de bénévoles fiables ayant une disponibilité d'une journée par mois pour transports et accompagner des personnes isolées et démunies en besoin de services santé (visites chez le médecin, à l'hôpital, dentiste, etc...). Inf.: 562-2494, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

LA MAISON DU CUIR - LA MAISON DU CUIR - LA MAISON DU CUIR - LA MAISON DU CUIR - LA MAISON DU CUIR

SUPER VENTE D'INVENTAIRE

CUIR

40% 50% 60%

Nos prix sont garantis les plus bas. Nous garantissons les meilleurs prix sinon, nous remboursons la différence plus 10%

SPÉCIAL MOTO SUPER LIQUIDATION

JACKETS MOTO	388*	175\$
PANTALONS MOTO	242*	150\$
GANTS MOTO	48*	30\$

Ligne complète de suède à 50% de rabais
Ex.: pantalon rég.: 160\$
Spécial **79\$**

LA MAISON

5382 Kennedy Sud
Rock Forest 864-4323 (vêtements)

MasterCard VISA

LA MAISON DU CUIR - LA MAISON DU CUIR - LA MAISON DU CUIR - LA MAISON DU CUIR - LA MAISON DU CUIR

Le Service budgétaire populaire lève une armée de bénévoles pour l'impôt

Gilles FISETTE Sherbrooke

Le Service budgétaire populaire (SBP) a levé une véritable armée de bénévoles, plus de 80 personnes, en vue d'assurer le succès de son service annuel de cliniques d'impôt pour les personnes à faible revenu. En fait, explique une responsable du SBP, Jeannine Jubinville, il s'agit là de la rançon de la gloire. La

popularité de ces cliniques d'impôt n'a pas cessé de croître depuis leur création, en 1988. Au point où le nombre des bénéficiaires est passé de 200 à 750, l'année dernière. Au point où des bénévoles ont complété 1500 déclarations de revenus pour lesquelles ils ont consacré 1500 heures de leur temps, en 1991. Et ce, gratuitement. Un succès immédiat qui nécessite une organisation de plus en plus

complexe et structurée... D'autant plus que le contexte économique actuel a grossi le nombre des moins nantis, note Mme Jubinville.

Formation

Cette année, explique-t-elle, plus de 80 bénévoles dont bon nombre de personnes âgées possédant des expériences en comptabilité ou en préparation de déclarations de revenus, ont été recrutés. Ces gens ont également reçu une formation des ministères du revenu du Québec et du Canada dont la collaboration a été très appréciée par le SBP.

Ces bénévoles et les trois employées embauchées grâce à une aide financière du Programme de développement de l'emploi, permettront la tenue d'un nombre plus grand de cliniques, cette année, précise Mme Jubinville en rappelant que les cliniques sont un service gratuit offert aux personnes et aux familles à faibles revenus qui peuvent ainsi faire compléter gratuitement leurs déclarations de revenus.

Onze cliniques de jour et deux cliniques de soir ont été planifiées par le SBP. Les cliniques de jour se dérouleront de 9 h à 16 h, les 17 et

18 février ainsi que les 2, 4, 9, 10, 11, 16, 23, 24 et 25 mars. Les cliniques de soir se tiendront de 19 h à 21 h, le 19 février et le 18 mars. Toutes ces cliniques auront lieu au 187 Laurier. Toutefois, à cause de l'achalandage, le SBP demande aux gens de s'inscrire au préalable, en téléphonant au 563-5584.

Le SBP a pour rôle principal de favoriser l'autonomie des personnes. Aussi, rapporte Mme Jubinville, le volet «éducation» prend cette année une importance encore plus grande. Un groupe d'animateurs a été chargé d'établir des contacts avec des groupes communautaires dont les membres seraient susceptibles de recevoir de l'aide pour compléter eux-mêmes leurs déclarations de revenus, dans le cadre d'un atelier d'une demi-journée.

«On prévoit qu'un minimum de dix organismes différents profiteront des services de notre équipe volante», a indiqué Mme Jubinville.

La clientèle des cliniques est formée surtout de rentiers et de bénéficiaires de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage. Il s'agit à 63 pour cent de femmes dont une bonne proportion sont à la tête d'une famille monoparentale.

VENTE

40% À 50%

sur manteaux

4 LUHTA

- pelisses
- agneau renversé

40%

sur notre collection de fourrure

AU CHOIX
12 MOIS
SANS INTÉRÊT
OU PLAN
MISE DE CÔTÉ

La Flamme

MANUFACTURIER
Fourrure inc.

GRANBY · SHERBROOKE · MONTRÉAL
161 WELLINGTON N., SHERBROOKE - Tél.: 565-2323

36866

SINGER VOUS DONNE 300\$



POUR VOTRE VIEILLE MACHINE À COUDRE

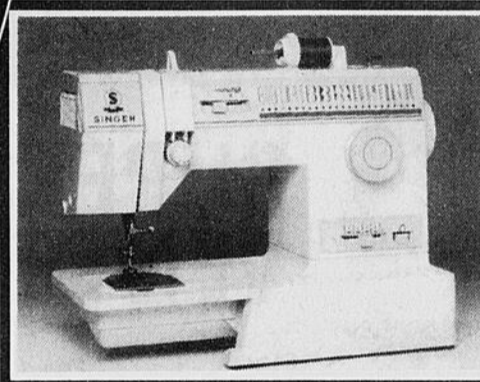
peu importe la marque, à l'achat du modèle 9410

Modèle 9410

Prix régulier **699\$**

Échange **300\$**

VOTRE CÔTÉ **399\$**



Quantité limitée. Cadeau surprise aux 15 premiers clients.

Photo non conforme.

SINGER

867, rue King Ouest, Sherbrooke, 346-5241

36273

FABRICVILLE

ACHETEZ-EN 1

4 DERNIERS JOURS!

La vente se termine le 15 février 1992

Achetez 1 mètre de tissu de notre sélection spéciale au prix régulier et obtenez-en

2 GRATUITS

OBTENEZ-EN 2

Achetez un patron Simplicity ou Butterick au prix régulier et obtenez-en

2 GRATUITS

de valeur égale ou moindre. Détails en magasin.

GRATUITS

La vente est en vigueur dans tous les magasins

FABRICVILLE

Le plus important distributeur de tissus et draperies au Canada
OU LES AUBAINES SONT PLUS INTÉRESSANTES QUE JAMAIS

Meilleure qualité, meilleurs prix.



PROMENADES DES GRANDES FOURCHES 821-2150

100, Des Grandes Fourches sud, Sherbrooke

120 magasins à travers le Canada

UNE JOURNÉE D'AMOUR
POUR CEUX QUI S'AIMENT

LE 14 FÉVRIER
Choix de **6 TABLES D'HÔTE**
à partir de **795\$**

SPÉCIAL DESSERT
Gâteaux au chocolat et sauce au chocolat **195\$**

Le Bolvert RESTAURANT

MUSICIEN SUR PLACE

285, rue King Ouest Réservez au 822-4708 36869

Cybèle
LINGERIE FINE

MARIE JO
Créations

A la Saint-Valentin
un cadeau tout mignon de chez **Cybèle**

3025 King Ouest Sherbrooke 821-0144

M
G
M
I
res
jug
tion
agr
d'e
cad
L
pro
men
taw
des
soie
te a
pay
C
sem
rati
tre
pos
sera
tuel
In
Can
acco
tion
que
«ple
mor
tes.
pre
teni
siti
Rap
F
nier
Arth
d'ac
l'im
les
GA
rifs
rapp
sujet
agric
Au
teurs
para
tions
dans
laile
tion
affir
parit
ferm
Su
me q
fait
qu'il
tawa
Le
ag
pa
Mano
Con
l'Un
du Q
crédit
soutie
ne so
actuel
rales.
C'e
Micha
cipal
du de
vant l
cultur
piliers
cois e
en cau
teur
Dunk
Dan
et du
même
sous-m
des
multil
Qua
tion d
ne ne
monde
traîner
mercia
raient
gramm
ajouté
En
provin
et 22 p
le fédé
tout c
deux n
A pa
tation
lisatio
ménag
plus ch
taque
Bref
nada a
son po
le rent
du syst
produi
En f
cinq p
Japon,
Corée
part, le
et les p
Cairns
dernier
Cetta
à des b
visibles
quotas.

National

GATT: Ciaccia rejette les clauses sur les subventions

Michel VAN DE WALLE Montréal (PC)

Le ministre québécois des Affaires internationales, John Ciaccia, juge «inacceptables» les dispositions actuelles relatives aux subventions industrielles et au commerce agricole contenues dans le projet d'entente globale soumis dans le cadre du GATT.

Lors d'une conférence fédérale-provinciale des ministres du Commerce extérieur aujourd'hui à Ottawa, M. Ciaccia demandera que des modifications importantes soient exigées par le Canada au texte actuellement examiné par les 108 pays membres du GATT.

Cette position de M. Ciaccia semble mettre un bâton dans les roues des déclarations en Suisse du premier ministre Bourassa à l'effet que la proposition présentement sur la table serait préférable à la situation actuelle.

Interrogé sur l'hypothèse que le Canada refuse de signer le nouvel accord s'il n'obtient pas satisfaction, M. Ciaccia a contourné les questions en répondant qu'en «pleine négociation, ce n'est pas le moment de dévoiler toutes nos cartes. La position que nous devons prendre actuellement est de maintenir dans les deux secteurs nos positions».

Rapport Dunkel

Rappelons qu'en décembre dernier, le directeur général du GATT, Arthur Dunkel, a déposé un projet d'accord destiné à mettre fin à l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations multilatérales du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Le rapport Dunkel traite de tous les sujets mais c'est surtout le dossier agricole qui soulève les passions.

Au Québec, l'Union des producteurs agricoles craint de voir disparaître le système actuel des gestions de l'offre et de la demande dans les secteurs du lait, de la volaille et des oeufs. Une libéralisation du commerce dans ce secteur, affirme l'UPA, conduirait à la disparition progressive de milliers de fermes.

Sur ce sujet, M. Ciaccia a réaffirmé que le gouvernement du Québec fait front commun avec l'UPA et qu'il demandera à nouveau à Ottawa de réclamer un renforcement

Le crédit agricole n'est pas menacé

Manon CORNELLIER Ottawa (PC)

Contrairement à ce que craignait l'Union des producteurs agricoles du Québec, l'assurance-récolte, le crédit agricole et les mesures de soutien au revenu des agriculteurs ne sont pas menacés par la ronde actuelle de négociations multilatérales.

C'est ce qu'a fait savoir hier M. Michael Gifford, conseiller principal du Canada et coordonnateur du dossier agricole au GATT, devant le comité permanent de l'agriculture. Il a indiqué que ces trois piliers du système agricole québécois et canadien ne sont pas remis en cause dans le rapport du directeur général du GATT Arthur Dunkel.

Dans le cas de l'assurance-récolte et du crédit agricole, il ne s'agit même pas d'un enjeu, a précisé le sous-ministre adjoint responsable des négociations commerciales multilatérales Germain Denis.

Quant aux mesures de stabilisation des revenus agricoles, personne ne les met en doute mais tout le monde veut s'assurer qu'elles n'entraînent pas de distorsions commerciales. Des modifications pourraient faire en sorte que ce programme soit entièrement protégé, a ajouté M. Gifford.

En fait, 45 pour cent de l'aide provinciale offerte aux agriculteurs et 22 pour cent de celle offerte par le fédéral seraient déjà à l'abri de tout changement, ont précisé les deux négociateurs.

A part les subventions à l'exportation et les offices de commercialisation, le reste pourrait être réaménagé pour respecter des critères plus clairs et ainsi éviter toute attaque par d'autres pays.

Bref, a reconnu M. Denis, le Canada a de la difficulté à faire valoir son point dans un seul dossier, soit le renforcement et la clarification du système de gestion de l'offre des produits agricoles.

En fait, le Canada a l'appui de cinq pays dans ce dossier, soit le Japon, la Norvège, la Suisse, la Corée du Sud et Israël. Pour leur part, les Américains, les Européens et les pays membres du Groupe de Cairns privilégient, depuis août dernier, l'approche Dunkel.

Cette dernière favorise le recours à des barrières tarifaires, qui sont visibles, plutôt que l'imposition de quotas, une barrière non tarifaire.

de l'Article XI du GATT, qui permet de limiter les importations, alors que le rapport Dunkel le fait tout simplement disparaître.

Si le volet agricole a été sous les feux de la rampe depuis deux ans, celui de la définition des subventions industrielles acceptables et prohibées n'a fait surface qu'en décembre, lors du dépôt du rapport Dunkel.

Le problème est le suivant: seraient considérées comme susceptibles de mesures de rétorsion de la part des autres pays certaines subventions accordées par des gouvernements territoriaux. Autrement dit, le Canada, comme Etat nation-



Le ministre John Ciaccia

nal, pourrait accorder certaines subventions que le Québec ne pourrait plus verser, celui-ci étant considéré comme un gouvernement territorial.

M. Ciaccia demande que «des modifications importantes (soient) apportées au projet d'Acte final (du GATT) en ce qui concerne les dispositions relatives aux subventions et aux droits compensateurs».

Le Parti québécois a estimé que le rapport Dunkel aurait pour effet de «stériliser plusieurs outils économiques du Québec». On songe ici à la Caisse de dépôt et placement, à la Société générale de financement ou encore à la Société de développement industriel.

Hier, M. Ciaccia affirmait que la Caisse de dépôt et la SGF ne sont pas affectées parce qu'elle prennent des participations dans le capital-actions des entreprises. Par contre, certains programmes de garanties de prêts de la SDI pourraient par exemple être menacés, convenait le ministre.

Mais les choses ne sont pas aussi limpides. Le libellé du texte de M. Dunkel définit comme une subvention «une pratique des pouvoirs publics qui comporte un transfert direct de fonds (par exemple, sous forme de dons, prêts et participation au capital social), des transferts directs potentiels ou des engagements (par exemple, des ga-

ranties de prêts)».

Or, une «participation au capital social» est-elle l'équivalent de ce que l'on appelle ici une prise de participation dans le capital-actions d'une société, ce que font la Caisse et la SGF.

A la Caisse de dépôt, la porte-parole Suzanne Brochu réaffirmait hier que «la Caisse investit dans des entreprises et ne subventionne pas».

M. Ciaccia a signalé que le rapport Dunkel comporte néanmoins plusieurs éléments positifs pour le Québec tels l'inclusion du commerce des services ou encore les dispositions relatives à la propriété intellectuelle.



Faites-lui plaisir avec ces petits présents chez Eaton

Cadeaux à prix avantageux Eaton pour l'homme de votre vie!



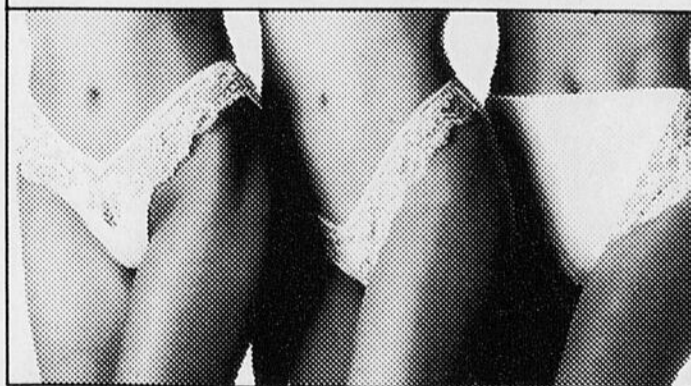
1. Culotte bikini en nylon avec coeur musical jouant le thème de «Love Story». Blanc, rouge ou noir, avec paquet en forme de coeur. Taille unique.

7⁹⁹ ch.



2. Deux culottes bikini tout coton. L'une de ton ivoire et l'autre de ton pêche, dans une pochette en satin. Tailles: P, M, G.

7⁹⁹ l'ens.



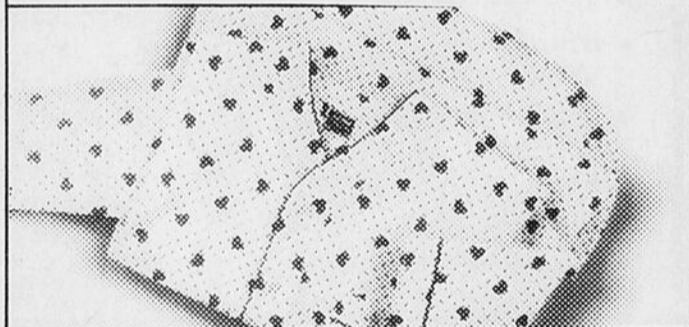
3. Assortiment de culottes en nylon. Choix de trois modèles en blanc ou rouge. Tailles: P, M, G. 5. Culotte à lanières. 6. Culotte à la taille. 6. Culotte bikini.

3 pour 9⁹⁹



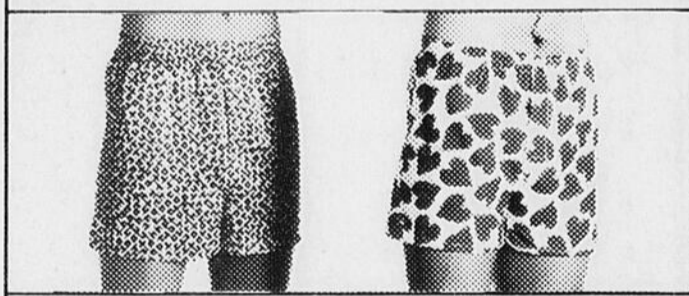
Cravates Saint-Valentin en soie «Addiction by Bolero» Trois motifs Saint-Valentin au choix. 4. Roses. 5. Violons.

25⁰⁰ ch.



Chemise de nuit Saint-Valentin Eaton. 6. Tailles: petite-moyenne ou grande-forte.

28⁰⁰ ch.



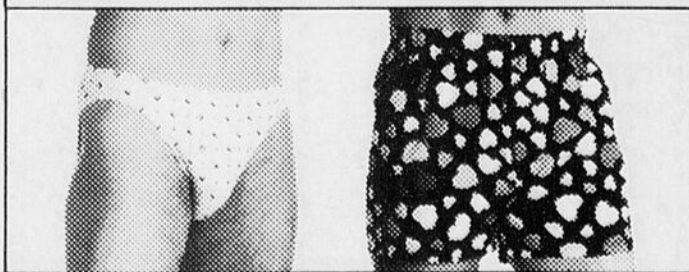
Caleçons boxeurs Saint-Valentin «Joe Boxer».

Tailles: P, M, G. F. 7. Soie lavée au sable.

30⁰⁰ ch.

8. Tout coton.

16⁵⁰ ch.



Caleçons «Jim» pour le Valentin.

9. Caleçon bikini tout coton.

8⁹⁹ ch.

Tailles: P, M, G.

10. Caleçon boxer tout coton.

15⁰⁰ ch.

Tailles: P, M, G, F.



Eaton au Carrefour de l'Estrie. Rayon des dessous pour femmes, 609 et des accessoires pour hommes, 228. Venez ou composez: 563-9555.

EATON

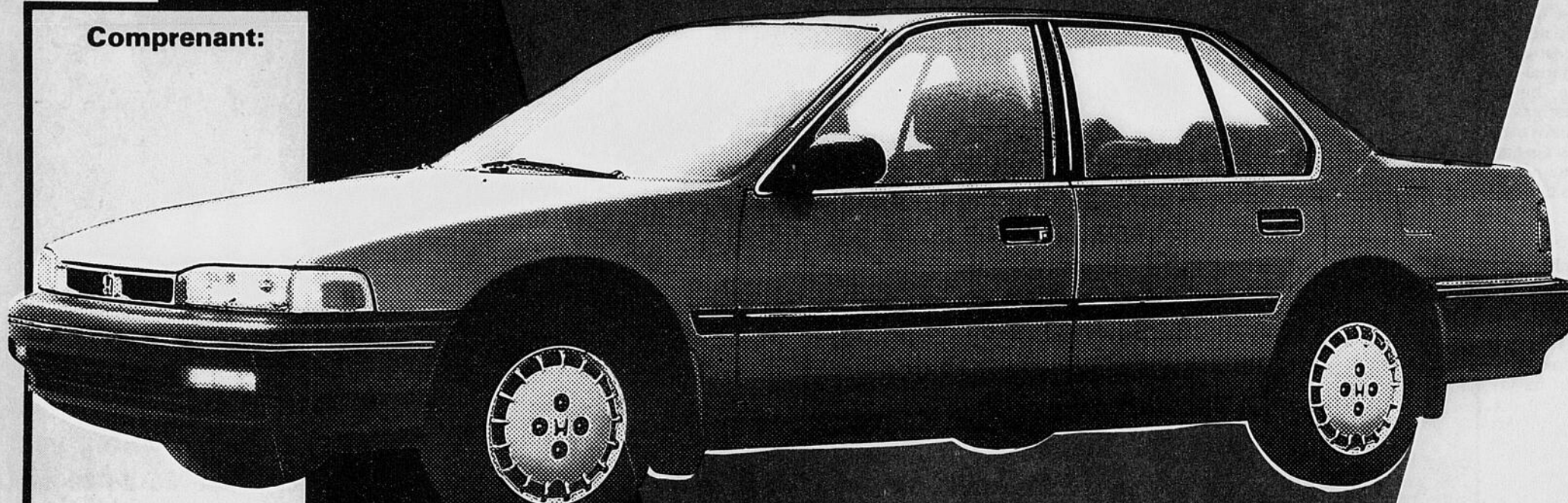
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

IMBATTABLE

Au sommet de la satisfaction

ACCORD EX 92

Comprenant:



18 995\$

t.t.p. en sus

- SAC GONFLABLE DE SÉCURITÉ
- APPUIS-BRAS
- MIROIR LUMINEUX AU PARE-SOLEIL, CÔTÉ DU CHAUFFEUR
- Moteur 16 soupapes 2.2 lit. 125 H.P.
- Climatisation
- Vitres électriques
- Rétroviseurs à télécommande
- Colonne de direction réglable
- Programmeur de vitesse
- Chaîne AM/FM stéréo à syntonisation électronique, avec lecteur de cassettes, 4 haut-parleurs et antenne électrique
- Phares de jour
- Glaces teintées
- Dégivreur de lunette
- Indicateur de rappel d'entretien
- Montre numérique à quartz
- Compte-tours
- Compteur journalier
- Télécommande de la trappe d'essence
- Console au plancher
- Miroir sur le pare-soleil droit
- Banquette arrière à dossier rabattable
- Télécommande du coffre
- Fixations pour siège d'enfant
- Essuie-glaces à 2 vitesses et balayage intermittent
- Sièges baquet avant entièrement inclinables
- Rétroviseur jour/nuit
- Serrures de sécurité aux portes arrière
- Conduits de chauffage à l'arrière
- Éclairage du coffre.

PIÈCES ET SERVICE
ouvert
tous les
soirs
jusqu'à
22h

UN BON
PLACEMENT
POUR VOS
DÉPLACEMENTS!

ÉCONAUTO

l'équipe gagnante

HONDA

2615 King ouest, Sherbrooke

566-5322

